

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 25 août 2010 modifiant l'arrêté du 7 juillet 2008 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : SASH1030760A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;
Vu le décret n° 2007-974 du 15 mai 2007 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 7 juillet 2008 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 7 juillet 2008 est modifié comme suit :

1. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires hospitaliers

Supprimer : Dominique SAINT-PIERRE, Syndicat national des cadres de santé (titulaire).

Ajouter : Éric REYGNIER, Syndicat national des cadres de santé (titulaire).

Supprimer : Éric REYGNIER, Syndicat national des cadres de santé (suppléant).

Ajouter : Marylène COUTINEAU, Syndicat national des cadres de santé (suppléant).

2. Au titre des représentants des professions ou groupes de professions

Supprimer : Janine DORBES, Association nationale des puéricultrices diplômées d'État (titulaire).

Ajouter : Sébastien COLSON, Association nationale des puéricultrices diplômées d'État (titulaire).

Supprimer : Jean-François BUQUET, Union des podoprothésistes de France (titulaire).

Ajouter : Philippe FOURNY, Union française des orthoprothésistes (titulaire).

Supprimer : Cyril LECANTE, Union française des orthoprothésistes (suppléant).

Ajouter : Marielle DUFAURE, Union des podoprothésistes de France (suppléant).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 25 août 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice générale
de l'offre de soins :
Le chef de service,
F. FAUCON